

3C.A.
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 897 120 euros
Siège social : Impasse Pré Tolon
38460 ANNOISIN-CHATELANS
793 232 331 RCS VIENNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 NOVEMBRE 2025
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2025

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2025 s'élevant à 90 149,99 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	90 149,99 euros
Un prélèvement sur les réserves	
- sur le compte « autres réserves »	309 850,01 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	400 000,00 euros
A titre de dividendes aux associés	400 000,00 euros
Soit 1,38 euros par part	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 400 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué le 20 novembre 2025.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux

prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 novembre 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

Signé par Christophe CASTEL
Le 20 nov. 2025

Signed with doc_xqEP
Universign tx_Agg450KZKWPg

ANNEXE

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 119 440.36 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 9 780.00 Euros et dégageant un bénéfice de 90 149.99 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Constructions sur sol propre	215 882		
TOTAL	215 882		
TOTAL GENERAL	215 882		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Constructions sur sol propre			215 882	215 882
TOTAL			215 882	215 882
TOTAL GENERAL			215 882	215 882

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre		70 669	7 189		77 858
TOTAL		70 669	7 189		77 858
TOTAL GENERAL		70 669	7 189		77 858
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	7 189				
TOTAL	7 189				
TOTAL GENERAL	7 189				

Etat des provisions

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	3 557	3 557	
TOTAL	3 557	3 557	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 983	1 983		
Emprunts et dettes financières divers	400	400		
Fournisseurs et comptes rattachés	723	723		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	324	324		
Groupe et associés	400	400		
TOTAL	3 831	3 831		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	23 541			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	400			

CASTEL Christophe Gérant
Signé par Christophe CASTEL
Le 20 nov. 2025

Signed with doc_XwO7
Universign bx_Agg450KZKWPg

Désignation de l'entreprise Société 3C.A. SARLNéant ☐ *Adresse de l'entreprise 35 Impasse Pré Tolon

38460 ANNOISIN-CHATELANS

Numéro SIRET * 7 9 3 2 3 2 3 3 1 0 0 0 1 7Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CAPITAUX PROPRES

REVENUS

				Exercice N clos le (3 0 0 6 2 0 2 5)	Exercice N-1 clos le (3 0 0 6 2 0 2 4)
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012		
	Fonds commercial *				
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	138 024	145 213
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
Total I (5)		044	048	138 024	145 213
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070		
	Clients et comptes rattachés *				
ACTIF CIRCULANT	Autres * (3)	072	074	3 557	3 302
	Valeurs mobilières de placement	080	082	3 751 621	3 810 318
	Disponibilités	084	086	226 239	133 498
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098	3 981 417	3 947 118
Total général (I+II)		110	112	4 119 440	4 092 330
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		2 897 120	2 897 120
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		289 712	289 712
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	132	838 628	782 623
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		90 150	96 005
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		4 115 610	4 065 460
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	154			
	Emprunts et dettes assimilées	156		2 383	26 871
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés	166		723	
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)	169	172	324	
	Comptes courants d'associés	173		400	
	Autres dettes	175			
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		3 831	26 871
	Total général (I + II + III)	180		4 119 440	4 092 330
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.